



CR de l'Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N°6

Réunion du :	Mardi 31 janvier 2023
Présidence :	GUILLARD Christian
Présents :	AUGU Alain – BARBARIT Thierry – BRETAUD Gilles – LESAGE Philippe RENODAU Jean-Luc — SEIGNE Jean-Robert – TABORE Nicolas – ZENATRI Morgan
Excusés :	ALLAIRE Pierre – MESSAOUDI Maël – RIBRAULT Guy – JAFFREDO Lionel – TORRALBA Anthony (CTRA)
Assistent :	DARMON Benjamin (Assistant Administratif) – SOULLARD Serge (Assistant Désignations) LEBASCLE Gwendal (CTRA)

1. Ouverture de séance

Christian GUILLARD ouvre la séance et remercie les membres de s'être rendu disponible pour cette réunion.

2. Retour sur le séminaire CFA/CRA du 28 et 29 janvier 2023

Christian GUILLARD revient sur le séminaire entre les Présidents de CRA et la CFA du 28 et 29 janvier 2023.

Il en ressort les éléments suivants :

- Séminaire très participatif, les CRA doivent faire un retour à la CFA cette semaine sur les questionnements divers.
- Rappels sur la réforme des compétitions avec les 3 saisons de transition pour une fin de réforme au 30.06.25.
- Rappels sur les besoins en arbitres pour couvrir l'ensemble des compétitions fédérales.
- Proposition initiale de la CFA en octobre 2022 de 70 arbitres fédéraux au 30.06.25.
- L'option proposée en janvier 2023 est revue à la baisse par la CFA (proposition de 42 arbitres).
- Contre-proposition des CRA à 48 arbitres pour le N2 au 01.07.2026
- Il est aussi discuté que les CRA donneront un quota d'arbitres RE pour évoluer sur des rencontres en CN3. A ce jour l'option retenue est de 10 noms/ligue en 2023-2024, 8 noms en 2024-2025 puis 6 noms en 2025-2026.

Ainsi, 10 arbitres intégreront la catégorie Régional Elite pour 2023-2024 répartis entre promotionnels et non promotionnels au regard des éléments de fin de saison et de la réforme des compétitions fédérales.

Concernant la réforme des championnats féminins, les divisions D1 et D2 seront composées de 12 équipes, la D3 sera créée avec 2 groupes de 12 équipes.

Les désignations et observations des assistantes en D3 seront assurées par les CRA.

La CFA va développer la filière FFE3 / AAF2 (+18 ans / -35 ans).
Mi-juin, un recrutement sera organisé à Paris pour la D3.

Christian Guillard indique également que le prochain examen de Ligue verra l'arrivée d'arbitres féminines. A ce titre, il propose à la commission qu'à compter de la saison prochaine, cet effectif féminin soit accueilli et encadré en stage par une référente féminine. La CRA va prendre attache avec les potentielles encadrantes.

3. Règlement intérieur de la CRA

Une adaptation du règlement intérieur de la CRA est en cours pour se calquer sur la refonte des compétitions fédérales organisée par la F.F.F.

4. Les promotions

A la suite des observations, la CRA propose les noms de Thomas MINIER et Esteban GOMEZ pour la promotion accélérée, leur classement dans la catégorie RE à la fin de saison 2022-2023 n'est pas garanti compte tenu de la réforme des compétitions fédérales.

Ces deux arbitres bénéficieront de deux observations « accompagnement », réalisées par Nicolas TABORE et Alain AUGU.

Gilles BRETAUD joindra les 4 arbitres qui ont concouru à cette promotion.

La CRA étudiera la situation des arbitres des Pôles Jeunes Séniors dans les meilleurs délais concernant les promotions accélérées, quand l'ensemble des arbitres aura été observé.

5. Les Pôles / Gestion des effectifs pour 23-24

Benjamin DARMON présente un retour des travaux du 1^o semestre préparé par Anthony TORRALBA sur la partie « Formation » avec notamment les rassemblements des pôles jeunes senior R2-R3, des entrainements collectifs des arbitres ainsi qu'un premier bilan des pôles « Espoirs » et « JAL Elite » incluant les présences aux diverses formations, les notes théoriques de questionnaires en formation continue ainsi que le 1^o probatoire.

Des échanges afin d'apporter des ajustements sur certaines actions sont en cours avec le groupe de travail « ETRA - Formation » et les fiches d'actions devront répondre à certaines problématiques soulevées.

Concernant les pôles « Espoirs » et « JAL Elite », en complément des dernières formations théoriques avant le 2^o probatoire, la commission réaffirme à nos effectifs l'importance d'un travail régulier et soutenu pour présenter des résultats d'un niveau supérieur globalement.

Report à mi-mars de la décision concernant la liste des candidats à la FFF en raison des cas de force majeure qui se sont imposés à la CRA.

Pour répondre à la nouvelle architecture des championnats nationaux/régionaux, un groupe de travail est constitué afin de définir l'effectif d'arbitre/catégorie. La CRA étudiera ce point le 7 mars 2023. Un second groupe de travail étudie travaille sur la gestion du pôle jeunes à compter de la saison 23-24.

6. Divers

La CRA prend note des dossiers disciplinaires transmis par la CRD et la CD85.

La CRA prend note de la demande de Monsieur MOULIERE et l'invite à se rapprocher du district 44 pour ses démarches de changement de Ligue.

7. Courriers

06/01/2023 – **BRAUD Grégory** – Informe la CRA d'un évènement familial à venir.

La CRA le félicite d'avance et prend note de ses indisponibilités à venir.

06/01/2023 – **THIBAUD Didier** – Informe la CRA de l'arrêt de sa carrière d'arbitre à l'issue de la saison 2022/2023.
La CRA prend note et le remercie pour ses années au service de l'arbitrage.

Prochaine réunion le mardi 7 mars à 19h00.

Le Président :
Christian GUILLARD



Le Secrétaire de séance :
Gilles BRETAUD

